

Plan d'accélération

**EAU
2021**



Sur 8 départements

**L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE
ACCÉLÈRE LE DÉPLOIEMENT
DE SON 11^e PROGRAMME**

60 M€

mobilisés jusqu'en 2021

Un temps
d'exception
autour de **3**
ambitions



Stimuler la relance de l'activité économique
en développant des offres de service nouvelles



**Accélérer la transition écologique
des territoires et des activités économiques**
en mobilisant plus fortement les acteurs



**Anticiper les crises d'ordre climatique,
environnemental, sanitaire**

4 sous-tendent
ce plan sans impact
sur la fiscalité de l'eau
mesures phare



1 Augmentation
de certains taux d'aides



2 Augmentation des dotations
financières sur les enjeux phare



3 Élargissement des assiettes
subventionnables et des
bénéficiaires éligibles



4 Augmentation des acomptes
dans le cas d'effet déclencheur
pour le démarrage des travaux

COLLECTIVITÉS

Investir dans **un assainissement plus performant**
pour garantir l'atteinte du bon état des eaux

**+10 à
20 pts**

Majoration du taux d'aides pour les assainissements prioritaires identifiés dans les plans d'action départementaux (PAOT)

**15
M€**

pour la relance de ces travaux et mobiliser les nouveaux exécutifs intercommunaux

**10
M€**

pour des mesures nouvelles afin de conforter l'atteinte des objectifs environnementaux

**Covid
19**

Prise en compte des surcoûts de protection sanitaire dans l'assiette subventionnable

**Boues
d'épuration**

Développement de solutions pour un parc de station d'épuration à 100% de boues hygiénisées

Mieux sécuriser **l'alimentation en eau**
face au risque de sécheresse

5 M€

Augmentation de la dotation de l'appel à projets «Renouvellement des réseaux d'eau potable» avec un élargissement des bénéficiaires

**+10 à
20 pts**

Majoration des taux d'aides pour la réduction des fuites et les interconnexions en faveur des communes dites prioritaires et celle du massif vosgien

10 M€

pour des mesures nouvelles afin de sécuriser les systèmes d'alimentation en eau potable

80%

d'aide potentielle pour des projets de territoire pour une gestion des eaux (PTGE)

Favoriser des cités **plus résilientes**
en déployant des solutions fondées sur la nature



Amélioration du fonctionnement des cours d'eau et zones humides

Montant bonifié du 1^{er} acompte (50%) pour faciliter le démarrage de nouveaux projets aidés

Gestion intégrée des eaux pluviales dynamisée

- + 4 M€
- Déplafonnement des assiettes de travaux, jusqu'à 40 €/m²
- accompagnement à maîtrise d'ouvrage proposé
- appui renforcé aux initiatives portées dans les quartiers prioritaires de la ville

Désimperméabilisation des cours d'école à développer

Accélération des démarches d'agro-écologie

Aide exceptionnelle pour les projets d'agriculture périurbaine, de création ou pérennisation de circuits courts sur la base de cultures à bas niveau d'impact pour les ressources en eau

AGRICULTEURS

Amplifier les changements de pratiques bénéfiques pour les ressources en eau, la biodiversité et le consommateur



pour l'acquisition de matériels et équipements dédiés à la filière «herbe»



pour la conversion à l'agriculture biologique sur les captages prioritaires



pour le développement sur l'ensemble du bassin Rhin-Meuse de filières agricoles à faible impact sur les ressources en eau

INDUSTRIELS PME-PMI, ARTISANS

Montant bonifié du 1^{er} acompte pour faciliter le démarrage de nouveaux projets



50%



3 M€ réservés

pour des contrats « Industrie Eau et Climat » pour amplifier des stratégies à 360°

Vers une stratégie de transition climatique des activités économiques



8 M€

Appel à manifestation d'intérêt pour anticiper l'enjeu climatique.

Accompagnement personnalisé proposé quel que soit le stade de réflexion.

ASSOCIATIONS



Soutenir l'activité des associations au titre de leur programme d'activités 2020

- par substitution d'actions nouvelles
- par recalage du calendrier 2020
- par anticipation d'actions initialement prévues en 2021



PRÉPARER DEMAIN

Favoriser l'émergence de projets, de programmes recherche-développement, d'initiatives, d'expérimentations **sur le thème « Eau et Santé »**

www.otemporair.com - Copyright : Agence de l'eau Rhin-Meuse // Juin 2020



Dates butoirs

30 septembre 2021 pour déposer les demandes d'aides (réputées complètes). Mais pour certaines aides, la disponibilité des crédits financiers sera évaluée au 31 mars 2021.



Contact

N'hésitez pas à contacter votre interlocuteur à l'agence de l'eau Rhin-Meuse
Pour en savoir plus : www.eau-rhin-meuse.fr